L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible] ......$12 } [illegible] ......$10 } *Payable d'avance.*

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 AOUT 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les nouvelles apportées par l'*Acadia*, n'offrent pas un vif intérêt. En Angleterre, le succès électoral du parti conservateur était connu; seulement on ne le savait pas si complet. La majorité se trouve être plus forte qu'on n'avait pensé. Le pouvoir va donc passer dans les mains des Torys avec une majorité dans les deux Chambres qui leur permettra de faire adopter toutes les mesures qui leur paraîtront convenables. On doit se féliciter de part et d'autre de ce résultat décisif parce qu'il donnera au pouvoir une allure franche et parfaitement tranchée. Lorsque les partis abordent le pouvoir avec une très-faible majorité, ils sont obligés de suivre une ligne de conduite pour ainsi dire mixte tant il leur faut garder de ménagemens pour ne pas heurter une foule d'interêts opposés; mais lorsqu'ils sont assurés d'un appui indépendant des éventualités, ils marchent franchement et sans détour dans la voie qui leur est propre, et c'est alors seulement qu'on peut la juger en bien comme en mal. L'avenir seul nous montrera donc si le parti du monopole et du privilège est à la hauteur des besoins de sa nation et de l'époque où il vit.

Le seul évenement digne de remarque en France, c'est l'émeute de Toulouse. Et ce qui frappe dans ce mouvement insurrectionnel, ce n'est ni la violence ni l'exaltation de la populace, ni les instincts quasi révolutionnaires de la classe moyenne; mais le sentiment de mépris pour la loi, sentiment hautement manifesté par les masses. Il importe peu que ce mouvement ait ou n'ait pas été fomenté par les sociétés secrètes, par les légitimistes ou par les radicaux; le fait capital c'est la tendance de la population à fouler aux pieds l'unique sauve-garde de toute indépendance et de toute liberté — la loi.

Il est possible que l'impôt qui a servi de cause au désordre soit excessif; il est possible même que sa perception soit vexatoire, mais dès le moment qu'il est légal et sa légalité, n'a point été contestée, il est du devoir de tous les citoyens de s'y soumettre sans murmurer, sauf à travailler à le faire disparaître ou modifier par les moyens légaux. Lors donc qu'on voit la population prendre les armes pour refuser la perception d'un impôt dont on ne conteste même pas la légalité et se porter aux plus grandes violences contre des hommes n'ayant d'autre tort que d'avoir fait leur devoir en cherchant à assurer l'exécution des lois, lorsqu'on voit surtout la garde civique composée de l'élite de la population, tolérer ouvertement ces désordres pour ainsi dire prêter main forte à la violation des lois, il faut désespérer de l'avenir et déplorer avec amertume l'aveuglement des peuples qui, ne sachant pas distinguer l'anarchie de la liberté, se forgent de leurs propres mains et comme à plaisir, les chaines qu'ils doivent tôt ou tard consommer leur servitude.

Le fait capital de nouvelles d'Espagne n'est point, à notre avis du moins, la nomination du député Arguelles comme tuteur de la jeune reine; mais la proposition du président du conseil des ministres de céder à l'Angleterre, moyennant une somme de £60,000 les îles de Fernando, Po et Annobon.

On ne comprend pas trop comment le ministère peut avoir eu la pensée de céder une partie du territoire pour une misérable somme de £60,000. Est il donc absolument sans ressources pour en être réduit à ces expédiens? Mais on assure que le gouvernement espagnol ne touchera pas une piastre du prix de cette vente, parce qu'il est destiné à payer la légion britannique de la Péninsule. Ainsi l'Angleterre obtiendrait deux îles de l'Espagne pour équivalent des services rendus par les sujets britanniques. Comment veut-on qu'une nation ne s'enrichisse pas lorsqu'elle vend jusqu'au sang de ses enfans!

A l'intérieur il n'y a aucun évènement important à signaler. Les résultats des élections faites dans quelques Etats ne sont pas encore connus. Quant au Congrès, il ne s'est occupé depuis quelques jours que de questions secondaires cependant le vote de la Chambre des Représentants sur le bill de la Banque ne saurait tarder à être connu. Mais comme on n'a pas le moindre doute sur la majorité qu'il doit l'accueillir, tout l'intérêt de cette mesure porte maintenant sur l'action du président dont les intentions à ce sujet ne sont pas parfaitement connues.

L'état sanitaire de la ville est satisfaisant par rapport à la saison. De samedi à midi jusqu'à jeudi à midi il y a eu 59 décès dont trois seulement de fièvre jaune. Cette maladie comme on voit, est loin de faire des progrès et rien ne porte à croire qu'elle doive rendre de sitôt le caractère épidémique.

La *Revue du Siècle*, recueil publié à Paris, contient dans son numéro du 1 juillet, un document important venu de l'île de Cuba. C'est une adresse de l'Ayuntamiento de la Havane à la regence de Madrid, au sujet de l'émancipation des esclaves. Cette adresse, rédigée par trois des principaux habitans de l'île de Cuba, et qui dans l'ayuntamiento et présentée par le syndic avocat général, a été adoptée à l'unanimité par l'ayuntamiento. Elle défend énergiquement l'esclavage et menace d'opposer de la resistance, au besoin même d'en venir à une séparation, dans le cas où la métropole voudrait intervenir dans une question qui intéresse si hautement l'existence de la colonie. Elle se termine par ces paroles: "L'exemple de la Jamaïque vaut des milliers d'argumens, et toutes les théories philantropiques tombent devant un pareil fait. La déplorable situation de cette île nous annonce quel serait l'avenir de l'île de Cuba si elle était soumise aux mêmes épreuves."

L'indisposition de notre collaborateur de la partie commerciale nous met dans l'impossibilité de publier aujourd'hui la revue du marché.

Les derniers journaux anglais contiennent sous la rubrique *Paris*, le paragraphe suivant: "Il n'est pas vrai que le gouvernement français se propose de déclarer la guerre au Texas pour venger une injure dont se serait plaint M. de Saligny, chargé d'affaires auprès de cette republique."

Incendie.—Le feu a pris la nuit dernière vers les onze heures et demi dans une scierie à vapeur faubourg Livaudais, appartenant à M. James Gallier. Avant l'arrivée des pompes sur les lieux la distance n'étant guère moindre de trois milles, l'etablissement était à peu près detruit. On nous assure que quatre compagnies couvraient $20,000.

Nous voyons par le *Savannah Republican* du 7 qu'on a pour la centième fois l'espérance de voir se terminer la guerre des Florides. Wild Cat avec sa bande, femmes, enfans et nègres, montant à environ 160 personnes, sont dit-on, arrivés à Tampa, et une quarantaine d'individus des autres bandes étaient en chemin pour se rendre sur le même point.

Ce qui est incontestable, c'est que le colonel Worth qui vient d'être investi du commandement des Florides, déploie une audace et une activité qui font espérer les plus beaux résultats.

On lit dans la *Gazette* des Opelousas du 7:

"La sécheresse continue à désoler nos campagnes; presque tous les puits en cette ville sont à sec. Le soleil a presque brûlé l'herbe de nos prairies, et les animaux souffrent beaucoup de cette sécheresse qui a fait tarir tous les étangs qui fournissent généralement de l'eau en abondance. L'état sanitaire de notre ville est satisfaisant."

Franklin, 5 aout

"Hier matin, au village de l'Anse Sauvage, on a retiré du Bayou le cadavre d'un homme dont le nom ne nous est pas parvenu, mais que l'on a reconnu aussitôt pour être un américain habitant les environs de Franklin. Appelés sur les lieux, M. John Martin, coroner, et M. le docteur Grizinger, ont immédiatement procédé à la levée et à l'examen du cadavre, qui ne portait l'empreinte d'aucuns coups ni blessures.—La mort a donc été déclarée accidentelle.

"Ce malheureux laisse, dit-on, une femme et un enfant.

"La veille, on a également retiré de l'eau, près le village de Lantersville, le cadavre d'un allemand, dont la mort a aussi été attribuée à un accident.

[*Bannière des Planteurs.*]

EXTERIEUR.
YUCATAN.

Nous avons reçu nos fasses de journaux de Merida jusqu'au 20 juillet. D'après le *Boletin Comercial* l'Etat est en bonne voie de prospérité, car on commence à comprendre que le véritable progrès ne résulte que d'une impulsion donnée à l'activité humaine à l'ombre d'une sage liberté.

La population de Merida a éprouvé les modifications suivantes pendant l'année courante:

Mariages,	[illegible]
Naissances,	439
Décès,	146

Augmentation de population, 293

Le bruit courait le 11 juillet à Merida que Vera Cruz était bloquée par une escadrille Texienne.

TABASCO.

Une lettre de Campêche du 6 juillet, porte ce qui suit d'après un extra de la Aurora de Tabasco:

"Les nouvelles de Tabasco sont satisfaisantes."

Les troupes qu'avait Lémus à Huimanguillo se sont prononcées, et lui est revenu à la capitale avec les dix sept hommes qui lui étaient demeurés fidèles, puis il s'est réuni à Sentmana et les deux ont attaqué et battu, à la tête de 161 hommes, les dicidens se montant à plus de 400, en leur faisant 80 prisonniers. Sentmanat eût son cheval tué sous lui et reçut trois blessures mais très légères."

VERA-CRUZ.

Les journaux de Merida contiennent des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 21 juin.

La refonte de la monnaie de cuivre qui se continuait, les tissus de coton et le monopole des tabacs étaient les trois principaux sujets qui alimentaient la polémique des journaux.

Le déficit énorme des finances et la diminution graduelle des revenus en présence de dépenses toujours croissantes sont aussi des sujets graves qui donnent plus de soucis qu'on ne pense aux agens du gouvernement. Aussi sont-ils aux expédiens, ce qui explique pourquoi le decret du 15 pour cent n'a pas été rapporté malgré les énergiques et universelles réclamations auxquelles il a donné et donne encore lieu.

On parle de retablir au Mexique la congrégation des Jésuites.

Il parait que les Texiens ont fait prévenir le gouvernement mexicain que s'il ne reconnaissait pas purement et simplement leur indépendance sous douze jours, ils auraient recours aux armes. Sur cette nouvelle les éditeurs du Censeur se lamentent dans leur numéro du 15, de ce que la nation mexicaine se trouve forcée par sa position critique d'entendre proférer impunément de telles menaces.

Le général Victoria était toujours malade par suite de l'attaque d'apoplexie qu'il a éprouvée et le général Gregorio Gomès se trouvait chargé du commandement.

Santa Anna est chargé du commandement général de Vera Cruz, mais il demeure cependant à Manga de Clavo où il a établi son quartier général du consentement de l'autorité supérieure.

On lit dans le Courrier d'hier soir:

Un journal de Mexico du 2 juillet donne les détails d'une cérémonie qui a eu lieu la veille, en vertu de dispositions du congrès, pour offrir une croix d'honneur au président, général Bustamente, et lui déclarer solennellement qu'il avait bien mérité de la patrie. La décoration et le diplôme ont été présentés par le président de la chambre des députés, Don José Maria Bravo. Après des allocutions et des réponses de circonstances, le président Bustamente a remis au général Valencia l'épée d'honneur que la représentation nationale lui avait votée en récompense de sa belle conduite lors de l'insurrection de la capitale, en juillet 1840.

Parmi les diverses félicitations adressées au président de la république mexicaine, se trouve celle dont nous donnons ci après la traduction, et qu'on a fait circuler imprimée à Mexico. C'est un spécimen si curieux d'éloquence thuriféraire, que nous croyons devoir la reproduire pour l'amusement de nos lecteurs:

"Félicitation du chef d'état major de l'armée mexicaine, à Son Excellence le président, à l'occasion de la croix d'honneur qui lui a été accordée par le congrès.

"Dieu dit le premier jour de la création du monde, lorsque celui-ci était dans le chaos, "Que la lumière soit" et la lumière fut, et Dieu fut satisfait de son ouvrage!" *Avec combien plus de raison*, la garnison de Mexico ne doit-elle pas l'être chaque fois qu'on célèbre la mémoire de la journée du 15 juillet 1840, où ses efforts et sa valeur héroïques firent appliquer ce passage de la Genèse à l'état politique de la capitale: "La société s'est réveillée dans le chaos....son président est captif, les autorités ne sont plus et ceux qui devaient les sauver, sont devenus des oppresseurs....

"Dieu dit, que la lumière soit et la lumière fut." Les militaires fidèles à l'honneur, réunis dans la citadelle au milieu du chaos dirent: "Que l'ordre se rétablisse,—que le magistrat suprême soit mis en liberté; —et que les choses reprennent leur cours régulier! l'ordre se retablit; vous futes mis en liberté et le corps politique suivit le sentier hors duquel il ne peut exister de société. C'est ainsi que les dignes militaires qui dirent ces choses, les entreprirent, et qu'elles furent accomplies. Aussi, en ce jour, ils comparent leur satisfaction à celle que dut éprouver Dieu lorsqu'il vit son ouvrage."

"La croix justement placée aujourd'hui sur votre sein jette de si vifs reflets sur les cœurs des braves de cette journée, que leurs âmes se dilatent en la contemplant à cause de l'honneur qui en rejaillit sur eux.

"Que votre décoration vous rende heureux et mille fois heureux. Recevez les félicitations sincères de la garnison de Mexico qui figurent dans chaque pierre de cette croix comme les étoiles au firmament."

EUROPE.

Nous empruntons à nos journaux anglais quelques items qui nous ont échappé hier.

Alger.—Les dernières nouvelles d'Alger vont jusqu'au 7 juillet. Le duc d'Aumale est en pleine convalescence et il doit partir pour France aussitôt qu'il pourra supporter le voyage. La colonne du général Baraguay d'Hilliers est de retour de son expédition à Milianah; elle a ramené un nombre considérable de malades qu'on n'a pas pu loger dans les hôpitaux qui étaient déjà pleins. On a en conséquence construit immédiatement pour les recevoir des barraques en bois autour de l'hôpital du Dey. Le général Baraguay d'Hilliers, dans son expédition, a fait mettre le feu aux moissons des tribus hostiles de l'Atlas; et le simoun qui soufflait avec violence, a rapidement propagé l'incendie.

Le corps d'armée, commandé par le général Bugeaud, après avoir ravitaillé Mascara, et y avoir laissé des provisions pour six mois, a ravagé le territoire des Hadjoutes, puis est revenu avec cent cinquante prisonniers et près de six mille têtes de bétail.

Un officier de Spahis et quelques uns des hommes de sa compagnie ont été tués le mois dernier par les Senechas; un corps de 1200 hommes est parti immédiatement pour chatier cette tribu. Elle s'est retirée à l'approche des Français qui ont dû se contenter de brûler leurs moissons.

Perse et Caboul.—L'ambassade de Perse à Vienne a reçu des dépêches particulières qui annoncent positivement que l'armée persanne a évacué le territoire de Hérat, sur la demande faite par le cabinet anglais. On espère donc que le différend qui s'est élevé dernièrement entre la Grande Bretagne et la Perse, recevra une solution satisfaisante.

Le Times de Malte a reçu par la voie de Trébisonde des nouvelles qui annoncent que les troupes anglo-indiennes ont obtenu une grande victoire dans l'Affganhistan et qui confirment l'évacuation de la forteresse de Ghorian.

Bulgarie—Les troubles de la Bulgarie sont presque complètement appaisés. Les insurgés qui s'étaient retirés dans les montagnes, se présentent chaque jour par detachement pour faire leur soumission; ceux qui persistent dans leur rebelion quittent le pays. Le gouvernement a donné à ses agens les instructions et les pouvoirs necessaires pour amener une pacification prompte et complete: il se propose, dit-on, de payer des indemnités aux habitans qui ont souffert dans les derniers évènements. Ismet Pacha, ex-gouverneur de Brousa, arrivé récemment à Constantinople, doit incessamment partir pour Nass, afin de prendre le commandement de ce district.

Grèce.—Athènes 20 juin.—On attend chaque jour l'arrivée de M. Mavrocordato; il parait qu'il refusait d'accepter le poste de premier ministre qui lui avait été offert par le roi, et qu'il n'a cédé qu'aux pressantes instances du prince Maximilien. Voici quelle est la composition du nouveau ministère: MM. Mavrocordato, président du conseil, ministre des affaires extérieures et intérieures; Privilegio, ministre de la justice, Silivergo, ministre des finances; Valetta, ministre de l'instruction publique; MM. Creisis et Hess restent dans le cabinet.

—MM. Piscatory et Foy sont arrivés à Athènes; on ignore le but de leur mission, et l'on fait à ce sujet les conjectures les plus improbables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils fréquentent volontiers tous les *Lions* du pays et paraissent s'amuser beaucoup de leur société. On annonce leur prochain départ à bord de la Didon qui se rend à Constantinople et de là à Smyrne.

Malte.—Les nouvelle de Malte vont jusqu'au 5 juillet: Le *Ganges* est parti le 4 pour Mahon afin d'aller observer une escadre française qu'on a signalée dans les parages des îles Baléares. Le *Rodney*, le *Calcutta* et le *Cambridge* sont partis le même jour pour le Levant.

Turquie.—Des lettres particulières de Constantinople, reçues à Vienne, annoncent que la santé du sultan est loin de s'améliorer et qu'on a des craintes sérieuses qu'elle ne puisse jamais se rétablir. L'appui que le gouvernement grec prête aux insurgés de Candie irrite fort le Divan. On assure que M. de Metternich a exprimé aussi très formellement sa désapprobation. Le roi de Prusse au contraire témoigne difon la plus vive sympathie pour les chrétiens soumis à la Porte; il a envoyé à Londres le conseiller privé, M. de Benson, pour s'entendre avec le gouvernement anglais sur les moyens de protéger les églises protestantes de Syrie et de Jérusalem, de même que le gouvernement français défend les intérêts de l'église catholique et le gouvernement russe ceux de l'église grecque.

—La reine Victoria a fait savoir au sultan que les règles constitutionnelles ne permettent pas aux lords Palmerston et Ponsonby d'accepter les riches décorations en diamant qu'il leur a adressées pour les récompenser du zèle qu'ils ont deployé dans la pacification de l'Orient.

HOLLANDE.

L'*Ami de l'ordre* dit que l'on a donné trop d'importance à la mission de M. Cappacini, Nonce du Pape à la cour de Hollande. Cette mission se rattachait purement aux mariages entre Protestans et Catholiques Romains. Cette question a été réglée à la satisfaction des deux parties.

Amsterdam, 14 juillet.

Sa Hautesse Impériale le grand duc Constantin de Russie est attendue ici vendredi prochain. Des appartemens lui ont été préparés pour la recevoir elle et sa nombreuse suite.

Les journaux de Java du 24 février au 20 mars ont apporté des détails sur les inondations qui ont détruit une grande partie de l'île. Il parait que l'inondation de Kebiri n'a pas été causée par une éruption du volcan Kloet mais par un reflux extraordinaire d'eau de Pasoerowan.

BELGIQUE.

16 juillet.—Le Roi est arrivé à Ostende le 16 juillet. La Reine restera à Londres jusqu'à la semaine prochaine.

Quelques maisons anglaises ont donné des ordres en Belgique pour une grande quantité de farine, mais les commissionnaires n'ont pu les satisfaire.

VARIÉTÉS.

UN HERITAGE.
III.
(*Voir l'Abeille d'hier.*)

La résolution de sir Alfred fut inebranlable, il ne voulut ni expliquer son dessein ni y renoncer: quand le soir fut venu il prit ses pistolets qu'il chargea avec un soin minutieux. Il gagna la chambre aux portraits, appuyé sur le bras de Henry Vane qui essayait encore de le dissuader, et après l'avoir congédié par un serrement de main expressif, il demeura seul.

Il commença par s'assurer que la porte et la fenêtre fermaient solidement, il fit ensuite une revue exacte de l'appartement, et il chercha s'il n'y avait pas quelque entrée secrète, quelque panneau mobile, il ne découvrit rien. Le mur qu'il interrogea en plusieurs endroits rendait partout un son pareil. Tranquille de ce côté, il plaça ses pistolets sur un fauteuil, à portée de sa main, et, éteignant son flambeau, il se coucha.

Sir Alfred, depuis la nuit précédente, était en proie à des doutes étranges, à des soupçons qu'il n'osait pas s'avouer à lui-même. Il avait résolu de fixer ses incertitudes et de veiller jusqu'au jour.

Il écoutait donc, retenant son souffle, prêtant l'oreille à tous les bruits du dehors, le cœur palpitant d'une émotion qui n'était pas sans charme et sans poésie. Ses yeux s'efforçaient de pénétrer les ténèbres qui l'enveloppaient; de longues heures s'écoulèrent dans cette attente; la nuit était déjà avancée au milieu de son cours. Epuisé par la fatigue, sir Alfred sentait ses paupières se fermer malgré lui. Un sommeil plus fort que sa volonté s'emparait peu à peu de ses sens: encore quelques instans, et il allait renoncer à son dessein.... Tout à coup un bruit léger ranime son attention; il distingue comme un grincement dans le bois, et, malgré une demi-obscurité, il voit un des compartimens de la fenêtre s'écarter lentement et livrer passage à une forme humaine.

Le cœur de sir Alfred battait à rompre sa poitrine, une sueur froide découlait de son front, et une force invincible le retenait cloué à sa place. Il suivait tous ses mouvemens du visiteur mystérieux. Il le vit glisser sans bruit le long du côté gauche de la muraille jusqu'à la cheminée, là, il s'arrêta et se détourna à moitié. En ce moment les rayons de la lune, se dégageant du milieu des nuages, éclairèrent de leur lueur pâle la chambre, l'étranger, et la place où il s'était arrêté, immédiatement au-dessous du portrait de sir Walter-le-Beau. Un seul regard suffit à sir Alfred pour reconnaître que le portrait et l'original étaient devant lui, et que leurs yeux tout grands ouverts, le considéraient.

Cependant Henry Vane et la vieille gouvernante ne s'étaient pas couchés. Retirés dans une salle basse, ils veillaient comme s'ils se fussent attendus à quelque chose d'extraordinaire. Tous deux se taisaient; mais au moindre bruit ils échangeaient un regard, et se prouvaient ainsi l'un à l'autre qu'une même pensée les occupait. Soudain la détonnation d'une arme à feu retentit au milieu du profond silence de la nuit. Ils se dressent, ils écoutent, et ils distinguent le bruit d'une chute pesante dans le parc. Saisir d'un poker, se précipiter hors de la salle-basse, appeler au secours, fut pour Henry Vane l'affaire d'une seconde. En même temps il s'élance vers la chambre aux portraits, d'un bond vigoureux il en enfonce la porte, et il entre suivi de quelques domestiques qui étaient accourus à ses cris.

Debout, au milieu de la chambre, les yeux presque sortis de leur orbite, et fixés sur la fenêtre entr'ouverte, se tenait sir Alfred. Sa main serrait encore le pistolet déchargé. Ses traits étaient bouleversés; un frisson convulsif agitait tous ses membres. Quelques instans s'écoulèrent avant qu'il fût possible de lui arracher un mot; lorsqu'il revint à lui, il ordonna d'une voix éteinte que tous les assistans sortissent de la chambre, à l'exception de Henry Vane et de Mistress Aunie, et alors il raconta en mots entrecoupés ce qui lui était arrivé.

—C'était lui, dit-il en frémissant, c'était sir Walter-le-Beau, lui-même! Les rayons de la lune éclairèrent tout à coup sa figure; je le reconnus. Déjà je l'avais vu la veille s'approcher de mon lit, se pencher sur mon visage, et j'avais éprouvé une sensation de douleur aiguë, comme si j'eusse été mordu au cou.... Il était arrêté devant ce foyer, sous ce portrait qui est le sien....il fit un mouvement vers moi....ses cheveux se dressaient sur ma tete....j'allongeai la main; je saisis un pistolet; le coup partit, et, lorsque la fumée fut dissipée, je ne vis plus rien.... Homme ou démon la vision avait disparu.

Tandis que sir Alfred parlait ainsi en frémissant, sa figure décomposée, ses yeux égarés produisaient sur le sceptique Henri un effet dont il voulait en vain se défendre. Pour Mistress Aunie elle levait au ciel des mains suppliantes et demeurait sans voix.

—Hem! hem! dit enfin l'étudiant d'Oxford. Me voici précisément comme M. Shuffle! je puis dire que j'ignore absolument ce que tout cela signifie.... Que diable! sir Alfred, vous avez la main sûre et le coup-d'œil juste. Cherchons un peu sur ce mur....Eh mais! ajouta-t-il, regardez ce bas de ce portrait; la balle que vous adressiez au fantome a percé un superbe Van-Dyck; mais je doute qu'elle ait endommagé aucune autre image de votre illustre ancêtre.

En effet, la balle du pistolet avait troué la toile sur laquelle était peint sir Walter-le-Beau, et s'était logée dans la muraille. Cette circonstance expliquait toute l'affaire à Henry Vane.

—Allons, dit-il, je comprends maintenant de quoi il s'agit.... Mon pauvre ami, vous aurez été abusé par le transport de la fièvre. Votre visiteur surnaturel n'existait que dans votre imagination, et quant à l'égratignure que vous avez au cou, vous vous la serez faite en vous debattant.... Mistress Aunie, preparez une tisanne rafraîchissante pour sir Alfred, et, sur ma parole, vous ne ferez pas mal de lui servir aussi une bouteille de claret.... Comme la superstition se gagne! En vérité je commençais à croire....Oh! la bonne folie!....

—Henry Vane, lui répliqua gravement sir Alfred, il n'est pas temps de plaisanter. Je n'ai pas la fièvre, je suis comme vous dans mon bon sens.

Que, dans mon trouble et ma précipitation, je n'aie pas bien distingué les traits de cet être mystérieux, c'est possible; mais quant à l'avoir vu entrer dans ma chambre, Henry, je vous proteste.... et tenez, cette fenêtre est encore ouverte.... Par le ciel! voilà le compartiment qui s'est écarté.... Voyez ce ressort que je n'avais pas aperçu.... Henry, que répondrez-vous à cette preuve?

Henry Vane, qui se rappelait en ce moment avoir entendu le bruit d'une chute, et dont les idées prenaient une autre direction, fut dispensé de répondre. Un nouvel incident vint changer le cours des suppositions. Une détonnation d'armes à feu retentit dans le voisinage. Douze coups de fusil environ se succédèrent rapidement. Deux minutes après, on frappa à la porte extérieure et l'on demanda à entrer de la part du lieutenant de la douane, nommé Smith.

Cet officier, bien connu sur la côte, fut admis sans difficulté. Il s'installa avec ses hommes dans la grande salle basse, devant un feu brillant qu'on s'empressa d'allumer. Quand il eut séché ses habits, et qu'il se fut abondamment restauré de viande froide et de porter, il se mit en devoir d'exposer le but de sa visite. Il avait été informé, dit-il, que plusieurs contrebandiers s'étaient donné rendez-vous près du cimetière de Charlton, et il avait quitté la cote pour les saisir; mais ils lui avaient échappé.

—J'ai seulement échangé avec les drôles, ajouta le digne lieutenant, une douzaine de coups de fusil, plutôt en manière de politesse que pour toute autre chose. Et néanmoins, avec la permission de Votre Seigneurie, nous attendrons ici le lever du soleil, et nous irons fouiller l'endroit en question; car savoir si nos amis les fuyards n'ont pas laissé quelques traces derrière eux.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, le lieutenant Smith, suivi de ses hommes et accompagné de sir Alfred et de Henri Vane, s'achemina vers le cimetière de Charlton. Quand on y fut arrivé, un des douaniers remarqua qu'une petite porte à laquelle on descendait par trois ou quatre marches, et qui servait vraisemblablement d'entrée à un caveau funéraire, était entr'ouverte. La serrure en avait été forcée. C'était là peut être que les contrebandiers avaient enfoui leurs marchandises. Le lieutenant, sir Alfred et Henri accoururent.

—Notre caveau de famille, s'écria le jeune lord, à l'aspect des armoiries sculptées sur la porte, les mécréans en ont profané l'enceinte. Descendons.

La porte de ce réduit funèbre fut poussée avec précaution. Un silence sépulcral y régnait. Le lieutenant Smith, avec l'instinct d'un chien de chasse, fit quelques pas au milieu des tombes qui renfermaient les membres oubliés de la famille des Thorntons. Tout-à-coup il recula avec épouvante. Un homme enveloppé d'un manteau de chevalier était étendu, la face contre terre, près du marbre qui décorait la sépulture de sir Walter-le-Beau. Cet homme ne donnait aucun signe de vie. Lorsqu'on se hasarda à le tourner sur le dos, on vit sous lui une mare de sang et l'on aperçut une blessure toute fraîche qu'il avait reçue à la tête.

—Le pauvre diable est bien mort, prononça le lieutenant: Eh! vous autres, essuyez le sang qui lui souille le visage.... Hum! c'était un assez joli garçon, par le ciel!.... Dieu me damne! sir Alfred, qu'avez-vous donc?

Sir Alfred avait jeté un regard sur ces traits glacés par la mort, et il était tombé évanoui entre les bras de ses compagnons.

Une fièvre ardente s'empara de lui. Pendant deux mois, les images les plus affreuses passèrent et repassèrent devant ses yeux. L'impression qu'elles produisirent sur son esprit malade fut profond et ne s'effaça jamais. Il quitta le séjour de Heatherstone-Hall et alla s'établir à Cantorbéry. Henry Vane s'attacha à sa fortune et entreprit d'égayer sa solitude; mais ce fut en vain qu'il s'efforça de combattre les idées superstitieuses auxquelles il le voyait en proie. Vainement lui démontra-t-il que l'homme trouvé mort auprès du tombeau de sir Walter était un contrebandier qui avait été atteint d'un coup de feu par la troupe du lieutenant Smith. Sir Alfred prétendait avoir reconnu en lui le visiteur mystérieux qui s'était introduit la nuit dans la chambre, ou plutôt sir Walter lui-même qui, sorti un moment de sa tombe pour recevoir son descendant, y était retourné. Bien ôt il ne put soutenir ce sujet de conversation, et il pria son ami de s'en abstenir.

Et maintenant que faut-il penser de ces événemens étranges?

Mistress Aunie resta toujours persuadée que le jeune héritier des Thorntons avait été visité par l'esprit du fondateur de sa famille. Elle ne se rassura sur les conséquences de cette visite, que lorsqu'elle vit sir Alfred reprendre un peu de gaîté et sourire comme auparavant.

Le lieutenant Smith affirmait que ses amis les contrebandiers avaient voulu faire de Heatherstone-Hall le centre de leurs opérations, et que, pour effrayer le nouveau propriétaire, ils avaient joué toutes les scènes de fantasmagorie, projet que lui, lieutenant de la douane, avait pleinement déconcerté.

Il se rencontra encore de ces gens soupçonneux qui ont la prétention d'être plus clairvoyans que les autres. A les entendre, les contrebandiers étaient les agens d'un homme qu'on ne nommait pas, qui, connaissant l'esprit romanesque de sir Alfred, leur avait fourni toutes les instructions et toutes les facilités nécessaires, et qui se tenait prêt à profiter du succès de leurs opérations.

Quant à nous, s'il nous fallait discuter des opinions si diverses, et émettre la nôtre, nous dirions comme le savant et discret M. Shuffle, lequel, après avoir mûrement réfléchi sur toutes les circonstances de l'affaire, crut pouvoir prendre sur lui de déclarer de nouveau, et personne ne refusa encore de le croire, qu'il ignorait absolument ce que cela signifiait.

. . . . Six mois après ce que nous venons de raconter, sir Alfred menacé du spleen, vendit l'ancien manoir des Thorntons: accompagné de Henry Vane et de Mistress Aunie, il alla chercher en France un climat plus doux, un soleil plus bienfaisant. Le nouvel acquéreur de Heatherstone-Hall respecta la chambre aux portraits, le grand lit sculpté, le bahut et les fauteuils antiques. Il dormait paisiblement (si un avare peut dormir) dans cette chambre où tant d'événemens merveilleux s'étaient passés. Seulement il fit enlever le compartiment mobile de la croisée.

Cet acquéreur intrépide était le docteur Danville. Le docteur Danville avait toujours professé une admiration décidée pour les belles terres de Heatherstone-Hall.... Il avait espéré un moment qu'il les aurait pour lui.... elles ne lui coûtèrent que la moitié de ce qu'elles valaient!

F. C.

(*Constitutionnel.*)

Marié samedi soir dernier, 7 du courant, par le Rev. Abbé Moni, M. J. J. Waruss à Mlle. Concurra, fille de M. Joseph Prata, tous deux de cette ville. 14 aout—1

IMPRESSIONS.
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE,
ET A DES PRIX MODERÉS.

Chanoz sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 43, Camp. 7 aout

DERNIERES DATES			
New York	aout 5	Liverpool	juil [illegible]
[illegible]	aout 3	Londres	juil [illegible]
[illegible]	aout 4	Havre	juil [illegible]
Washington	aout 4	Paris	juil [illegible]
Baltimore	aout 8	Bordeaux	juil [illegible]
Charleston	aout 7	Marseille	juil [illegible]
Vera Cruz	juin 21	Cadix	juil [illegible]
Tampico	juil 23	Havane	juil [illegible]
Mexico	juil 2	[illegible]	aout [illegible]

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Chaos, Pratt, Liverpool.
[illegible], Tucker, Anvers.
Brick Creole, Ensor, Richmond.
Goel. Hallstroem, Gottenberg.
Goel. Van Heckeren, [illegible], Laguna et un marché.

ARRIVES.
Steamer Norma, Anderson, de Vicksburg.
" Rochester, Mount, des îles Chandeleurs.
" Robt. Fulton, Hooper, du Bayou Sarah.

Le sac aux lettres du navire CALLAO, capitaine J. B. Haynes, pour Bordeaux, sera enlevé du comptoir du soussigné, aujourd'hui à 3 heures. 14 aout. THEOPH. BARBANCEY.

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

L'ASSEMBLEE mensuelle de cette association sera tenue ce soir 14, à 8 heures, au salon habituel de ses séances, rue du Canal, No. 86, maison Mussion. 14 aout. M. O. DAVIS, Président.

DES PROHIBITIONS.

POUR reconnaître le mouton à son appartement à M. Jules Gallier dans le faubourg Livaudais, [illegible] ... 14 aout—3

CIRCULAIRE.

A UNE assemblée de la société de Tempérance de la Nouvelle-Orléans qui a eu lieu le 20 juillet 1841, la résolution suivante a été unanimement adoptée. [illegible] ... 14 aout. [illegible]

BARRETT & LEPAGE & CH. DUFOUR, ont établi leur comptoir, rue Vieille Levée, No. 31, entre les rues Canal et Douane. 14 aout—1

AVIS—Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la succession de feu J. B. Brossieu, originaire du Canada, [illegible] ... 14 aout—3

PERDU hier entre la rue de la Commune et la Banque des Citoyens, la moitié d'un billet de $100 portant le No. 1842, de la Banque des Américains. [illegible] Une récompense honnête sera accordée à [illegible] 14 aout—3

MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE AU COMPTANT.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils reçoivent actuellement des marchandises suivantes: [illegible]

A LOUER, pour entrer en jouissance en novembre prochain.—Le Magasin rue du Canal, [illegible] 14 aout. HENDERSON & GAINES.

[illegible] débarquement des navires [illegible] Poivre, Indigo, Café, Casse, Toile, Bière, Langues de Bœuf, Toile d'emballage, Farine, Whiskey, Jambons, Indiennes, Bas, Huile, Toiles, Mouchoirs, Bottes, Chapeaux, Habillemens, Papier, Porc, Café, Perdu [illegible]

POIVRE—50 sacs en débarquement, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue [illegible]. 14 aout
PLOMB de New-York, en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN. 14 aout
INDIGO de Caracas—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 14 aout
AMIDON—175 caisses [illegible] N. D. CHAMBERLIN. 14 aout
CAFE de Java—400 sacs [illegible] N. D. CHAMBERLIN. 14 aout
CASSE—50 nattes, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN. 14 aout
TOILE d'Emballage—100 pièces de Dundee, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN. 14 aout
BIERE [illegible] TUFTS & HOBART, 20, Douane. 14 aout
LANGUES de Bœuf—20 demi barils [illegible] TUFTS & HOBART. 14 aout
TOILE d'emballage—30 caisses de [illegible] TUFTS & HOBART, 20, Douane. 14 aout
TOILE, corde et ficelle d'emballage [illegible] ADAMS, HARTWELL & Co. 14 aout
FARINE—500 barils belle qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 14 aout
WHISKEY—60 barils rectifié, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 14 aout
JAMBONS [illegible] ADAMS, HARTWELL & Co. 14 aout
INDIENNE—10 caisses diverses qualités, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
BAS—Une petite facture de bas de coton [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
FARINE—300 barils superfine [illegible] A. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
HUILE de Tanneur [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
TOILES Chemises—[illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
MOUCHOIRS de Poche—100 douzaines [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 14 aout
BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] FROST & Co. 14 aout
CHAPEAUX—[illegible] FROST & Co. 14 aout
HABILLEMENTS confectionnés [illegible] FROST & Co. 14 aout
PAPIER à envelopper—300 rames [illegible] FROST & Co. 14 aout
PORC—[illegible] J. VAIRIN & Co. 17, Commune. 14 aout
CAFE—400 sacs de la Guayra [illegible] R. GRONING & Co. 14 aout
PERDU mardi soir, devant la remise du Doct. Thomas, place Antoine, un petit SAC de velours contenant beaucoup d'instrumens de chirurgie en argent et en acier [illegible] Récompense honnête à celui qui rapportera la trousse ou ramènera le malfaiteur au dit Docteur Thomas. 13 aout—3

AVIS. La société existant autrefois entre les soussignés en cette ville, sous la raison de Adams, Hartwell & Co. est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour. La signature de la société sera employée par chacun des associés en liquidation. 13 aout. ROBERT ADAMS. R. C. L. HARTWELL.

PANIERS—TAPIS.
150 [illegible] paniers de marché [illegible] Paniers grands pour boulangers [illegible] Tapis fins de Manille pour chambres. A vendre chez WHITMAN & McNAIR, 112, rue de Chartres. 13 aout—8

Succession d'Adolphe Angaut. LES créanciers de cette succession sont notifiés d'avoir à présenter, dans dix jours, leurs comptes aux soussignés curateurs de ladite succession. 13 aout—3. J. L. GARTNER. POUGET FILS.

AVIS—Nous avons aujourd'hui pris comme associé notre frère Edward Fehrman; les affaires seront faites comme auparavant, sous la raison JOHN & D. FEHRMAN. 24 dt—7

DEZAUCHE, Dentiste, POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS. Traite les affections du système dentaire. Office rue Toulouse No. 18, près la Levée. 28 fev—09

PRECIS élémentaire de Géographie à l'usage des écoles élémentaires, par Mr. Desnanche, en vente à la librairie de Lelièvre, éditeur, rue Royale. 23 juin—6l.

TOILE à chemises de Russie—Quelques balles [illegible] à vendre par O. H. MIESEGAES, 54, rue Vieille Levée. 6 aout
CLOUS—300 barillets en magasin, à vendre par O. H. MIESEGAES, 54, Vieille-Levée. 6 aout

VENTES DE SHERIF.

Comstock, Hyde & Co. vs. T. A. Bartlette [illegible]

COUR DE DISTRICT—No. 19,381—En vertu d'un ordre de vente émané de l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, [illegible] il sera exposé en vente publique à la Bourse de St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 16 septembre 1841, à midi: Quatre certains lots de terre désignés par les Nos. 6, 7, 8 et 9, dans l'îlet No. 100, et situés au faubourg Franklin. [illegible] Conditions comptant. J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District, 1er. District. 14 aout—4

D. P. Burbe contre Fd. Johnson et B. Baggett.
COUR DE PAROISSE—No 12731—En vertu d'un writ [illegible] d'un terrain [illegible] au coin des rues Chartres et Royale, jeudi 16 septembre 1841 [illegible] Conditions comptant. V. ALLAIN, shérif de la paroisse d'Orléans. 14 aout

[illegible] vs. T. M. Dykers.
COUR de district—No. [illegible]—En vertu d'un ordre de [illegible] je mettrai en vente à la Bourse de St. Louis [illegible] Conditions comptant. J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District. 13 juil

PAR LE MARSHALL.

Peter Daniel, contre capt. Wolf du sloop Express et les propriétaires. [illegible]

EN vertu de [illegible] de la Cour de District des Etats-Unis [illegible] à la Bourse de St. Louis [illegible] Conditions comptant. CH. CLAIBORNE, Marshall.

LE soussigné [illegible] Nouvelle-Orléans, 13 aout 1841. J. B. SAYOR. 13 aout—2

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE. PERDU hier [illegible] un portefeuille [illegible] contenant $300 en billets [illegible]

[illegible] G. LEGENDRE, No. 2, Vieux Bassin.
EAU DE VIE [illegible] CHARLES DOANE, 80, rue Poydras.
BLANC [illegible] CHARLES DOANE.
[illegible] CHARLES DOANE, 80, rue Poydras.
VIN [illegible] CHARLES DOANE.
HARICOTS [illegible] CHARLES DOANE.
MACHINES [illegible] CHARLES DOANE.
SAVON [illegible] CHARLES DOANE.
[illegible] A. BONNUHEAU.
GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
DEBARQUEMENT [illegible] CANTIN, DARAN & Co.
[illegible] VAIRIN & Co.
CAFE [illegible] CANTIN, DARAN & Co.
AMANDES [illegible] CANTIN, DARAN & Co.
WAGONS [illegible]
CHARRETTES [illegible] CHS. BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

AVIS. ON demande des hommes pour travailler sur une habitation à la paroisse St. Charles [illegible] Pour renseignements, s'adresser à M. P. Violet ou à P. VIOLLET. 11 aout—3

ON demande une nourrice sans enfant [illegible] 11 aout—3

DRAPS pour Coton—[illegible] H. BYRNE, 150, rue Tchoupitoulas.

SUCRE [illegible] H. A. NORCROSS, 40, rue Gravier. 12 aout
TOILE [illegible] WILLIAM FREEMAN, 26, Douane.
CAFE [illegible] J. ROBERT & Co, 3, Magasins.
AMANDES [illegible] J. ROBERT & Co.
CUIRS [illegible] CANTIN, DARAN & Co.
TOILE A VOILE [illegible] J. ALBERT, 6, rue St. Louis. 31 juil
THEODORE VOIZIN & Co. ont transféré leur magasin [illegible] 24 juil. [illegible]

ANDREWS & BROTHERS, *Marchands commissionnaires et négocians EN COTON*, No. 90 rue de la Commune, vis-à-vis City Hotel. 12 aout—6l

EAU DE SODA en bouteilles [illegible] VALETON & Co. Enc. Royale et Douane. 12 aout
SARDINES à l'huile en grandes et demi-boîtes [illegible] VALETON & Co. 12 aout
SAUCISSONS [illegible] VALETON & Co. 12 aout
JUS de Groseilles [illegible] VALETON & Co. 12 aout
SALADES [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 20, Gravier. 7 aout
LANGUES [illegible] J. VAIRIN & Co.
50 [illegible] O. H. MIESEGAES, 54, Vieille-Levée. 6 aout
CAFE—120 sacs [illegible] O. H. MIESEGAES. 6 aout
TOILE A VOILE—10 balles [illegible] O. H. MIESEGAES. 6 aout
INDIGO—[illegible] O. H. MIESEGAES, 54, Vieille-Levée. 6 aout
TOILE A VOILE—Un grand assortiment de toile de Russie, d'Angleterre [illegible] WOOD & SIMMONS. 31 juil
CUIVRE [illegible] VAIL & DAVISON. 7 aout
FICELLE [illegible] TUFTS & HOBART, 20, Douane. 6 aout

AMUSEMENTS.

BALS A MANDEVILLE.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement le public qu'il donnera des bals à Mandeville à l'hôtel de M. Davis tous les samedis à compter de samedi prochain, 7 du courant.

L'orchestre sera bien composé et exécutera toutes les contredanses, walses et galops les plus récents.

N. B. Le prix de la souscription pour les quatre premiers bals est de $[illegible].

Les personnes qui ne sont pas souscripteurs et qui désireront faire partie du bal paieront $1 par soirée. H. LEHMANN, 136, rue St.-Louis.

Une liste de souscription est ouverte chez H. Lehmann, à son domicile ci-dessus, et une autre à l'hôtel Davis, à Mandeville. 5 aout

BAL
AU PONT DU BAYOU ST. JEAN.

Les mercredis et samedis de chaque semaine.

LE premier bal aura lieu mercredi prochain, 4 aout, au restaurant de M. Salvatory, qu'on y trouvera des mets et liqueurs des mieux choisis. L'orchestre sera dirigé par M. Cébia. Prix par Cavalier $1. Le bal commencera à 8 heures. 2 aout

A VENDRE à ce bureau et chez MM. les libraires Français:

LE GENDRE
Par M. Chas. De Bernard.

Feuilleton publié à Paris dans le *Siècle* et reproduit par l'*Abeille*.

Prix . . . . . . 75 cents

PROSPECTUS DU JOURNAL
LA LOUISIANE.

Une société de jeunes gens a résolu d'établir un journal dont tout le monde sent en l'impérieuse nécessité. Choisi par eux pour être l'organe de leur pensée auprès du public, le soussigné se charge de l'administration du journal et répond de la parfaite future de cet établissement à remplir ses promesses. La société travaillera avec foi à l'accomplissement de l'œuvre éminemment patriotique à laquelle chacun est appelé à prendre part.

Il ne faut point voir, dans les diverses tentatives de ce genre qui se sont faites chez nous, la sollicitude particulière de quelques individus. Ce sont en autant de preuves à l'histoire intellectuelle et politique de la Louisiane. Les hommes qui y ont travaillé n'ont fait que suivre les élans sympathiques qui, depuis quelques années, s'emparent de notre population entière. Un vague pressentiment de leur avenir menacé d'un côté, de l'autre un généreux instinct pour le maintien de l'antique usage du pays, les ont tous poussés dans cette voie [illegible] Y avait-il là préoccupation insuffisante du vrai, ou la masse des citoyens n'avait-elle pas encore mûri ce que quelques uns avaient trop hâtivement élaboré? Nous constatons le fait sans chercher à l'expliquer.

A notre tour nous venons tenter la même œuvre avec moins de précipitation, plus de calme. Nous avons un but nettement tracé devant les yeux; si le pays le veut, nous l'atteindrons. Nous sommes dispersés par groupes; chacun dans son coin talent ou dans son orgueil; il n'y a pas d'unité parmi nous. Devant ses droits les plus sacrés en péril, la Louisiane se tient sur la réserve et dans la dangereuse quiétude des temporisations; elle s'oublie dans la misère du présent et dans l'insouciance de l'avenir. Nous élevons aujourd'hui un étendard de conservation: il faut espérer que les Louisianais en masse se rallieront autour de *La Louisiane* qu'ils regarderont désormais, quelques uns comme leur patrie littéraire, tous comme leur organe politique.

La Louisiane sera rédigée entièrement dans la langue de l'ancienne population du pays, la langue sera toujours la plus infaillible formule d'un peuple. La Louisiane est un état souverain qui, comme tous les états de l'Union Américaine, a ses intérêts propres, les mœurs de ses premiers colons, sa politique à elle. Nous les défendrons avant tout, et nous garderons, sans crainte ni haine, les hommes et les choses qui pourraient porter atteinte à la majesté de notre population et au respect qui lui est dû.

Sans vouloir ajouter les regrets d'expériences, nous étudierons l'histoire dans les faits qui se passent au grand jour; jamais nous ne nous occuperons des individualités que nous laisserons dans le néant que la démocratie leur a creusé.

Quant à la politique fédérale, nous acceptons ou répudierons une erreur, de quelque camp qu'elle vienne. Au milieu de la lutte et la mêlée, il est rare que deux partis, se passant mutuellement, se déplacent de leur sphère, ne se jettent dans des extrêmes dangereux, et se renferment dans des systèmes absolus. *La Louisiane* ne suivra les errements fixes d'aucune des deux factions politiques de l'Union, elle viendra se placer au milieu des dénégations et des assertions exclusives de l'une et de l'autre, elle cherchera en toute chose l'examen à l'affirmation. Elle combattra pour la vérité, et non point pour la victoire.

La Louisiane aura aussi sa pensée littéraire. Tout en donnant place aux travaux les plus différens aux écoles les plus variées, elle gardera néanmoins sa foi vive, ses droits de protestation énergique, et entamera sans hésitation ses polémiques qui visent à la recherche et à la défense des vérités politiques et des vérités littéraires. Nous chercherons à réunir en faisceau les élemens épars de notre littérature, de grouper les talens qui gravitent isolément dans leur sphère privée, de les amener dans un seul cercle qui serait comme le foyer commun où viendraient converger toutes les pensées pour se féliciter et se répandre au dehors avec plus de force et d'éclat; où nos besoins pourraient se débattre, les idées se croiser, nos désirs et nos espérances se discuter.

La Louisiane appelle à elle les sympathies du barreau de cette ville. Elle se promet de les justifier par des rapports succincts de nos débats judiciaires, par des discussions, par le concours et l'essence qu'il prêtera à toutes ses intentions. Enfin surtout ils seront tous invités à leur en donner attirer à elle, il y aura là des questions nouvelle qu'elle se sera empressée d'aborder. Elle donnera à chaque chose sa part, et part à la politique, sa part à la science, sa part à l'imagination.

Il y aura un comité de rédaction qui exercera un contrôle absolu sur tous les articles à publier. Plusieurs Louisianais distingués qui sont maintenant à l'étranger, nous ont promis des correspondances suivies.

Le journal sera publié deux fois par semaine. Le premier numéro paraîtra aussitôt qu'un nombre suffisant d'inscription aura été recueilli. Les listes d'abonnement sont déposées chez MM. E. Johns et Co., Alfred Moret et Lelièvre, libraires, et M. Sauvinet, imprimeur, passage de la Bourse. Prix de l'abonnement dix piastres par an, payable d'avance.

NUMA DUFOUR.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du 24 mai 1841.

RESOLU qu'à l'avenir il soit et demeure défendu de faire [illegible] dans les limites du carré de la place [illegible] sous peine d'une amende de cent piastres à chaque contravention [illegible]

Résolu en outre que toutes résolutions ou ordonnances contraires à la présente soient et le demeurent abrogées.
(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 26 mai 1841.
(Signé) WM. FREEST, Maire.
Pour copie conforme, S. W. WATERS, Secrétaire.
26 juil—15

FABRIQUE DE COTON.
Coton à Nègre de Whitney.

LE soussigné informe les habitans de la Louisiane et du Mississipi, qu'il fabrique maintenant à la Nouvelle-Orléans, du Lowel d'une meilleure qualité que tout ce qui se fabrique en ce genre aux Etats-Unis. [illegible] BENJ. WHITNEY, 475, rue Tchoupitoulas. Derrière la presse à coton d'Orléans. 30 juil

TRESORERIE DE LA 2me. MUNICIPALITE.

CONFORMEMENT à la résolution adoptée par le Conseil en sa séance du 5 du courant, par le présent les contribuables débiteurs de cette Municipalité pour taxes arriérées dues sur propriétés foncières et esclaves depuis les années 1836, 1837, 1838 et 1839 [illegible] J. F. DU GARRY, Trésorier de la 2me. Municipalité. 12 juil—30

LE Docteur CARTIER de la faculté de Médecine de Paris, a l'honneur d'informer MM les habitants de la paroisse Jefferson, qu'il a fixé sa résidence à l'hôtel de Carrollton, où il sera à la disposition du public. 31 juil—10.

AVIS. UN jeune homme qui voudrait prendre un commerce de grocerie [illegible] 6 aout—6

LOUIS MUH donne avis à ses amis et au public qu'il vient de recevoir par le navire St. Mary, des coutelleries et fourchettes en argent, [illegible] au No. 81 rue de Chartres. 6 aout

AVIS.—Les soussignés ont formé une société en commandite pour établir une grocerie et faire des affaires en général sous la raison Abraham Davega et James S. McFarlane [illegible] ABRAHAM DAVEGA. J. S. McFARLANE. 27 juil

UNE PARFAITE COIFFEUSE A VENDRE.

UNE jeune négresse créole, avec ses deux enfans âgés de 10 et 12 ans. Elle est très entendue pour la coiffure de femme, parfaite domestique de maison [illegible] B. BOUNY, Courtier. Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. 30 juil—6

SHALS &c.—Les soussignés reçoivent par le navire St. Mary, des châls brochés, châls de soie, mouchoirs de gaze, gants et mitaines en filet [illegible] E. E. HYDE & Co, No. 12, rue de Chartres. 31 juil

INDIENNES &c.—Indiennes merrimack, bleues et couleurs tendres; indiennes du pays à bas prix [illegible] E. E. HYDE & Co. No. 12, rue de Chartres. 31 juil

CANNES [illegible] N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

VINS de Champagne [illegible] CHARLES LEGO, 12, rue St. Charles. 27 juillet

[illegible]

SAVON—A vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane.
BEURRE—20 barillets en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG & MADISONVILLE.

Partie de Plaisir de Samedi et de Dimanche.

Passage—Une Piastre Seulement.

Le beau bateau à vapeur le marcheur, WALKER, capitaine J. M. Bonneval, partira du bout du chemin à coulisses tous les samedis à 4 heures. Immédiatement après l'arrivée des chars [illegible] En revenant il quittera Madisonville tous les dimanches à 4 heures de l'après midi.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bout du chemin à coulisses au lac.

POUR LA MOBILE ET les lieux de débarquement.—Le bateau à vapeur bien connu ECHO, capitaine H. Cattle, partira du bout du chemin à coulisses pour la Mobile et les lieux intermédiaires, Samedi 14 du courant, après l'arrivée des chars de 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à GINN & DUNN. 13 aout

POUR ST. LOUIS.—Le nouveau et élégant steamer CAROLINA, capitaine J. B. Moore, est attendu pour le port ci-dessus incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à CHARLES DOANE, 80, Poydras. 10 aout

POUR ST. LOUIS.—Le steamer FAWNEE, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 7 aout

POUR LIVERPOOL.—Le navire ITALY, capitaine Snow, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, sera expédié sous peu. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 17, rue du Camp. 14 aout

POUR MOBILE & PENSACOLA.—La goelette fine voilière HARRIET, capitaine Kirk, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira sous peu. [illegible] J. H. ASHBRIDGE, 17, rue du Camp. 14 aout

POUR MATAMORAS, par le Brazo—La goelette paquebot WATCHMAN, capt. Murray, sera prête à partir sous peu de jours. [illegible] W. F. VOGERS & Co., 3, rue de la Commune. 13 aout

POUR BALTIMORE.—Le brick régulier CARLTON, capitaine Hayden, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté [illegible] JOHN A. MERRITT, 53 rue du Camp. ou à JOHN ALEXANDER. 13 aout

POUR CHARLESTON.—La goelette CORDELIA, capitaine Parker [illegible] BEDFORD & BECK. 11 aout

POUR PHILADELPHIE.—Le navire GEORGIA, capt. Lewis [illegible] ou à JOHN ALEXANDER. 13 aout

POUR MATAMOROS.—La goelette [illegible], capitaine Delvaille, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu [illegible] A. CAPDEVIELLE & COMLY. 31 juil

POUR PHILADELPHIE.—Partant jeudi ou samedi, 14 du courant. La barque bien voilière SARAH HAND, capitaine Horsick [illegible] JAMES D. DENEGRE. 11 aout

POUR LA MOBILE.—[illegible] Un bateau quitte la [illegible] J. H. ASHBRIDGE. 9 aout

POUR BOSTON.—Le navire ST. LOUIS, capitaine Lindsey, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. [illegible] JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 11 aout

POUR BOSTON.—Le brick de première classe LIME ROCK [illegible] BEDFORD & BECK. 11 aout

POUR PENSACOLA [illegible] La goelette C. W. BLACKWOOD [illegible] HECKLER & STERN. 10 aout

POUR LONDRES. Un navire de première classe sera incessamment expédié [illegible] J. H. ASHBRIDGE, 17, rue du Camp. 6 aout

ON A BESOIN D'UN bateau du port de 1200 tonneaux pour un port des Antilles [illegible] HECKLER & STERN. 6 aout

ON a besoin d'un bâtiment [illegible] HECKLER & STERN, Enc. Commune et Nouvelle Levée. 7 aout

POUR NEW-YORK.—Le paquebot de ligne [illegible] JOHN ALEXANDER. 3 aout

POUR BOSTON.—La barque MARY BALLARD, Parkinson [illegible] JOHN A. MERRITT. 3 aout

POUR BALTIMORE.—Le brick MISSISSIPPI, capitaine Bernard [illegible] JOHN A. MERRITT. 3 aout

JOHN ALEXANDER.

POUR MATAMOROS PAR LA BRAZO.—La goelette paquebot régulier [illegible] R. D. BOWEN. 31 juillet

POUR MOBILE.—La goelette MALISSA, capitaine [illegible] J. H. ASHBRIDGE. 3 aout

POUR ST. THOMAS.—Un petit bâtiment [illegible] JOHN ALEXANDER, 10, rue de Canal. 9 juil

POUR TABASCO, LAGUNA.—La belle goelette anglaise fine voilière SULTANA [illegible] F. DELIZARDI & Co. 23 juin

POUR TABASCO LAGUNA.—La goelette MARY [illegible] F. DELIZARDI & Co. 23 juin

POUR MOBILE (via nouveau canal)—La goelette CAROLINE, capitaine Shaw [illegible] J. H. ASHBRIDGE. 3 aout

POUR BOSTON.—La barque fine voilière CASCAGARA, capitaine B. Coe [illegible] J. A. MERRITT. 3 aout

POUR NORFOLK, City Point et Richmond.—Le brick fin voilier CREOLE, capitaine Ensor [illegible] JOHN ALEXENDER, 13 Canal. 2 aout

POUR BORDEAUX.—Le navire fin voilier CALLAO, capitaine J. B. Haynes [illegible] THEOPHIL. BARBANCEY, 21, rue Conti. 26 juil

POUR LIVERPOOL.—Le brick CHAOS, capt. Pratt, est maintenant en chargement près la presse à coton d'Orléans et sera incessamment expédié. [illegible] GEO GREEN & BROTHER. 24 juil

POUR BOSTON.—Le brick fin voilier GRAND TURK [illegible] JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 24 juil

A VENDRE.—Pour fret ou charte—Le beau voilier SAM. HOUSTON [illegible] ALEXANDER GOW, 23 Bienville. 31 juil

ON A BESOIN d'un navire ou [illegible] HECKLER & STERN, encoig. Commune et Nouvelle Levée. 13 juil

JAMES E WOODRUFF a transporté son domicile No. 59, rue du Camp.

LE docteur BYRENHEIDT informe ses amis qu'à son retour à la Nouvelle Orléans [illegible] magasin de MM. Voisin & Co. ci-devant Auguste Bindos. 4 aout—6

A VENDRE. Une jolie maison en briques, à deux étages, [illegible] 30 juil—6 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

A VENDRE. UN joli lieu de campagne [illegible] E. BOUNY, courtier. 30 juil

AMIDON—100 caisses en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 54, Vieille-Levée. 6 aout

SACS A PITRE—12,000 en débarquement du navire Orléans de New-York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 54, Vieille-Levée. 6 aout

BREVETS d'invention et de perfectionnement. Approbation de l'Académie Royale de Médecine de Paris.—Fumigateur pectoral de J. Espic, pharmacien [illegible]

Les effets salutaires du Fumigateur dans les maladies des voies respiratoires [illegible]

Le Fumigateur pectoral, sous forme de cigarettes [illegible] 14 juil. J. METOZ, no. 190, rue Royale.

BORDEAUX, le 20 avril 1841. Monsieur le Rédacteur du Journal, Nlle. Orléans. [illegible] J. ESPIC. Propriétaire inventeur du Fumigateur Pectoral.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu le 30 [illegible] 1841, à midi précis, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour du Premier District [illegible] en date du 24 juillet 1841 [illegible] Les esclaves suivants: Jacob, environ 36 ans; Simon, environ 22 ans; Edward, environ 21; Bembara, environ 21; Lucinda, environ 30; Louis, son fils, environ 5; Henriette 26 ans; Charlotte, 31 ans, et Sally, 33 ans. [illegible] Conditions comptant. 14 aout—31

PAR A. L. FERNET.
26 Mules mexicaines acclimatées à l'encan.
SAMEDI prochain, 14 du courant, à midi et demi, rue Royale, entre les rues Conti et [illegible] il sera POSITIVEMENT vendu 26 Mules mexicaines, acclimatées depuis deux ans dans le pays. Conditions comptant. 13 aout—2

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente pour Loyer.
IL sera vendu à l'encan, lundi, 16 du courant, à 10 heures du matin au magasin rue de la Commune, No. 74 [illegible] Conditions comptant. 13 aout

PAR A. D. BOUDOUSQUIE, encanteur.
Ete. Lagé contre ses créanciers.
MARDI, vingt quatre courant, à midi [illegible] au magasin [illegible] Conditions de la vente—Comptant. 13 aout

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Succession d'Adolphe Angaut.
MARDI, 24 du courant, à 11 heures p.m. en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves [illegible] le fonds du magasin de groceries [illegible] Conditions comptant. 13 aout 13, 14 et 0

PAR P. GUINAULT.
IL sera vendu Jeudi, 14 [illegible] à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis [illegible] L'acte de vente par devant O. Du Armas, notaire public.

PAR F. TRICOU.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse [illegible] en date du 2 juin 1841 [illegible] à la Bourse St. Louis [illegible] Conditions [illegible]

PAR A. [illegible]
IL sera vendu sans réserve [illegible] à la Bourse de la Cité [illegible]

PAR HEWLETT & CUNAN
Vente d'actions de Banque.
IL sera vendu Samedi, 21 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis [illegible]

PAR JOHN M. BACH, Encanteur
Vente d'Immeubles.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District [illegible]

PAR F. TRICOU.
IL sera vendu le [illegible] ... 21 aout

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Jefferson—Cour des Preuves—Succession de [illegible] F. DUGUE, juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de William Tiradell [illegible] F. DUGUE, juge

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages un assortiment de sangsues Espagnoles [illegible] rue du Canal et Vieille Levée.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Billets de Banque, [illegible]

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE [illegible]

UN jeune homme ayant été plusieurs années dans l'enseignement [illegible] les branches qu'il se propose d'enseigner sont le Français, le Latin, le Grec, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, le Dessin. [illegible]

MEDICAMENTS—[illegible] JARVIS & ANDREWS, 20 Commerce.

PEINTURES & HUILE—[illegible] JARVIS & ANDREWS, 20 Commerce.

CORDAGES—[illegible] O. H. MIESEGAES, 54, Vieille Levée.

ALCOHOL—30 barils à vendre par JOHN SHAW & Co., 7 rue Poydras.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
AVIS. [illegible] ANDREWS & BROTHERS, 80, Commune.

CIGARRES—[illegible] O. H. MIESEGAES, 54, rue Vieille Levée.

CREPES NOIRS—En débarquement du navire St. Mary, un envoi de crêpes noirs [illegible] E. E. HYDE & Co. No. 12, rue de Chartres. 31 juil

BAS ANGLAIS—Les soussignés reçoivent par le navire St. Mary, un petit envoi de bas anglais [illegible] E. E. HYDE & Co. No. 12, rue de Chartres. 31 juil

LETTRES de change sur France [illegible] CARTIN [illegible] 27 juil

CIGARES de la Havane—[illegible] 27 juillet

BUFFLES [illegible] A. P. DUNBAR, [illegible] rue de la Douane.